

REPONSE A LA QUESTION ECRITE INTITULEE « AMOK, SOMMES-NOUS PRETS ? » (N° 1309) (LE CENTRE)

Séance du 25 septembre 2025

Point n° 8

Question : Les enseignants et le personnel scolaire reçoivent-ils une formation pour faire face à de tels risques ?

- Le corps enseignant a été informé lors de la séance des maîtres du 6 février 2024 des consignes précises à suivre dans une telle situation, selon un fichet aide-mémoire « Amok ».
- Ces consignes sont à disposition de tous les enseignants.
- Ce point sera apparemment revu lors de la prochaine CODEP (Conférence des directions primaires) en automne suite à un courriel du SEN reçu justement le 3 juillet dernier.
- Le SEN va transmettre à toutes les écoles des flyers, cartes et plans d'urgences à faire figurer dans chaque salle dès la rentrée d'août 2025.

•

Questions : Des moyens supplémentaires, tels qu'énumérés ci-dessus, sont-ils prévus dans nos écoles ?

- Une mise à jour a été effectuée dernièrement pour les instructions en cas d'incendie et pour les plans d'évacuation pour chaque salle.
- Chaque année, un exercice d'évacuation est organisé dans les deux bâtiments de l'Oiselier et de Juventuti sous la supervision du commandant du CRISP. Le dernier exercice date du 4 novembre 2024.

1^{er} septembre 2025

Le Conseil municipal